

Consortium de services aux élèves de Sudbury

ADMISSIBILITÉ DE TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport est offert uniquement à tous les élèves de maternelle et de jardin d'enfants qui sont transportés dans la zone de fréquentation de leur école. Ces élèves peuvent être tenus de marcher jusqu'à leur arrêt d'autobus scolaire et d'en revenir. Une fois que les enfants entrent en première année, ils doivent habiter à plus d'un kilomètre de distance pour être admissibles au transport scolaire.

ARRÊT D'AUTOBUS ET VISIBILITÉ

Les enfants doivent se trouver à l'arrêt d'autobus 5 à 10 minutes avant l'heure prévue et être visibles depuis la chaussée. Les autobus ne reviendront pas chercher les enfants en retard ou qui attendent à l'intérieur de leur maison. Parfois, un chauffeur peut ne pas être en mesure de ramasser des élèves à un arrêt si, en raison du brouillard, le véhicule n'est pas clairement visible à une distance d'au moins 125 mètres.

BESOINS DE SANTÉ

Les parents/tuteurs/tutrices doivent informer le Consortium de services aux élèves de Sudbury et le chauffeur d'autobus de la disponibilité d'un auto-injecteur (epi-pen), d'un inhalateur pour l'asthme ou de toute autre procédure d'urgence pour l'anaphylaxie, l'asthme ou d'autres besoins de santé.

CAMÉRA VIDÉO

Des systèmes de surveillance par caméra vidéo peuvent être utilisés dans les autobus scolaires. Les politiques de transport des conseils scolaires représentés par le Consortium de services aux élèves de Sudbury prévoient l'utilisation de caméras vidéo dans les autobus scolaires en cas de problèmes de discipline. Elles visent à promouvoir la sécurité des élèves. En cas d'incident signalé ou observé, les informations enregistrées peuvent être examinées par les écoles et la police pour aider à l'enquête.

Heures d'ouverture

Mois	Heures
Septembre à juin	7h00 à 17h00
Juillet	Fermé 2 semaines 8h00 à 15h30
Août	8h00 à 15h30

Téléphonez-nous au mois de juin pour inscrire votre enfant au transport scolaire!



Consortium de services aux élèves de Sudbury

199 rue Travers, Sudbury, Ontario, P3C 3K2

705-521-1234

Sans frais : 1-877-225-1196

www.businfo.ca

transport@businfo.ca



 **Transport**
 **scolaire**

 Consortium de services aux élèves de Sudbury



MTRANSPORT - SYSTÈME DE NOTIFICATIONS

Les parents, tutrices et tuteurs peuvent désormais recevoir des notifications les alertant lorsque l'autobus scolaire approche de leur emplacement, lorsque leur enfant monte à bord et descend de l'autobus à l'école. L'application aide également les chauffeurs à suivre leurs itinéraires et à transporter les élèves en toute sécurité. Téléchargez cette application gratuite sur votre appareil dès aujourd'hui !

CARTES DE PRÉSENCE

Désormais, tous les élèves transportés peuvent accéder à leurs cartes de présence via le Portail des parents sur www.businfo.ca. Il est essentiel que les élèves scannent leurs cartes lorsqu'ils montent à bord et descendent de l'autobus scolaire afin que les parents puissent recevoir les notifications. Assurez-vous que vos enfants aient leurs cartes de présence prêtes dès aujourd'hui !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon le ministère des Transports, les autobus scolaires sont l'un des moyens les plus sûrs pour les enfants de se rendre à l'école en Ontario.

AUTOBUS SCOLAIRE = COVOITURAGE

- Moyen de transport durable
- Réduction de la pollution de l'air
- Réduction de la congestion routière
- Réduction de la circulation dans les zones des autobus scolaires

Si votre enfant est admissible au transport scolaire, optez pour l'autobus scolaire plutôt que la voiture pour réduire la circulation dans les zones scolaires et assurer la sécurité de tous les élèves. Adoptez un transport écologique en choisissant l'autobus jaune !

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Les parents, tutrices ou tuteurs doivent contacter le Consortium de services aux élèves de Sudbury pour toute modification des informations relatives au transport, y compris les changements d'adresse de résidence de votre enfant, d'adresse de transport, d'adresse du gardien et des informations de contact d'urgence.

Pour les nouveaux arrivants dans notre région, vous pouvez facilement inscrire votre enfant aux services de transport en remplissant nos formulaires d'inscription en ligne, accessibles sur notre site web.

Le Consortium organisera le transport au moins deux jours avant la date d'entrée en vigueur et informera l'école, les parents et l'opérateur d'autobus scolaire des informations concernant le transport. En raison du volume de modifications et pour la sécurité de tous les élèves, les trajets d'autobus ne peuvent être modifiés entre la mi-août et le début octobre.

ANNULATION DES SERVICES

Si, à un moment donné, votre enfant n'a plus besoin de transport scolaire, nous vous demandons d'en informer le consortium. Pour être admissibles au transport scolaire, les enfants doivent utiliser l'autobus au moins d'une fois par semaine.

CHANGEMENTS TEMPORAIRES - MOINS D'UN MOIS

Il est de la responsabilité des parents, tutrices ou tuteurs d'assurer le transport en cas de changements temporaires, par exemple aller chez un ami, se rendre à un rendez-vous médical, lorsque les parents sont en vacances ou pour des activités liées au travail, etc.



DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB :

- des programmes de sécurité,
- les intempéries,
- l'embarquement et le débarquement,
- l'équipement dans les autobus scolaires,
- les règlements des points de transfert,
- la distance jusqu'à un arrêt d'autobus,
- et bien plus encore.

Nous offrons aux quatre conseils scolaires des régions du Grand Sudbury, d'Esplanola, de Massey et de Manitoulin un système unique de transport qui met l'accent sur la sécurité et l'efficacité.